

**NOTES DE MONSIEUR JEAN-K. SAMSON  
POUR SOULIGNER LE 25<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE  
DE L'OFFICE DES PROFESSIONS**

1999.06.09

Bienvenue à cette fête de famille.

L'Office des professions a vingt-cinq ans. Même si je ne vous apprends rien en disant cela, j'ai plaisir à vous le dire. Il n'est pas si fréquent dans la Fonction publique, ni ailleurs, d'avoir un quart de siècle de recul pour voir si un projet a tenu les promesses de ses parrains. Je pense bien sûr à Claude Castonguay et à René Dussault.

Ce recul nous indique quelques phases dans le développement et l'évolution de l'Office, que j'ai pu constater grâce à l'anthologie commémorative préparée par notre collègue André Contant.

- Une première phase : la mise en place de l'Office et du système professionnel. En constatant aujourd'hui l'énergie qui est nécessaire pour maintenir le système, il a certainement fallu à René Dussault et à son équipe une créativité et une application considérables pour construire cet édifice. Le système professionnel, en effet, est d'abord un pôle majeur de la compétence québécoise, mais aussi un forum et certains diraient, presque une tour de Babel où se côtoient autant de culture, d'attitudes et de perceptions que les précurseurs ont réussi à atteler à la même charrue.

Pendant une deuxième phase on s'est occupé à évaluer le système et à l'adapter à la société, qu'on sait changeante. Cette période, voilà vingt ans, a permis de faire connaître le système et de l'ouvrir à de nouvelles professions. C'est l'époque où André Desgagné a mis tout son savoir-faire au service de la stabilisation de la formule que nous connaissons.

- Puis vient, dans les années 1990, une période pendant laquelle l'Office s'est fait le promoteur de l'assouplissement de nos règles, notamment les règles disciplinaires. C'est à cette époque que les corporations professionnelles sont devenues les ordres, entre autres changements, et que l'Office a bénéficié de l'impulsion créative et tonique de Thomas Mulcair.
- Enfin, les récentes années sont celles de la maturité et du grand rendez-vous avec les changements sociaux, culturels et économiques qui propulseront notre société vers de grandes mutations. Il s'agissait alors, impérativement, d'avoir de la vision : ce fut là sans doute un des grands apports de Robert Diamant qui a mis toute son expérience au service du système, afin qu'il se présente à l'heure et bien préparé au rendez-vous de sa nécessaire adaptation.

J'ai pu constater, après avoir rencontré chaque président ou présidente des 43 ordres professionnels, que les efforts

consacrés à la recherche d'une plus grande qualité au sein du système ont porté des fruits inestimables. Ils et elles m'ont témoigné d'une compréhension remarquable de leur rôle et de leur mission à l'égard du public.

C'est dire qu'en prenant la succession de tant de talent et de réussites, je me sens d'abord appelé à prendre la mesure de ce qui a été réalisé.

C'est impressionnant.

Comme vous, je suis par tempérament tourné vers l'avenir et mon ambition est bien modestement de poursuivre votre œuvre. L'Office des professions, ce n'est pas seulement un président. Je vois bien, depuis plus de huit mois, que nous avons de la chance; celle d'être un petit organisme dirigé et bien servi par une équipe dévouée et compétente.

La chance aussi de pouvoir être tous ensemble dans cette salle cet après-midi, avec les cinq présidents qui se sont succédés. Les employés des grandes institutions et des ministères n'ont pas la possibilité de se connaître, de se parler et de se côtoyer comme nous le faisons quotidiennement, avec la chaleur simple des gens qui se respectent. Je l'apprécie et je veillerai à ce que cela reste ainsi.

Mais à mes yeux, c'est vous, ici, aujourd'hui, qui illustrez les efforts, le talent requis pour mener les projets de

l'Office à terme et qui portez son succès. J'ai grande fierté à parler au nom de l'Office et au nom de vous tous, que ce soit à la ministre ou en public; sachez que je me rappelle sans cesse la part de chacun d'entre vous dans ce que je dis et dans ce que je fais au nom de l'Office. Cette fête est la nôtre; nous la devons à l'inspiration d'un groupe coordonné par Pierre-Philippe Doyle et je me sens privilégié d'être parmi vous pour la célébrer.

Présentation de la ministre :

- première femme ministre de la Justice ... mais aussi responsable des lois professionnelles;
- découvre femme de coeur, de détermination, et pour ce qui nous concerne, attachée au système professionnel ... qui d'ailleurs propose l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi qui créera un nouvel ordre professionnel pour les sages-femmes.